



# PORTRAIT DE LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Territoire de la Communauté métropolitaine  
de Québec (Rive-Nord)

Bureau d'audiences publiques  
sur l'environnement

L'état des lieux et la gestion  
des résidus ultimes

30 mars 2021

**364**

**DB5.2**

L'état des lieux et la gestion des résidus  
ultimes

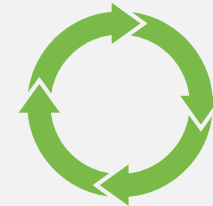
6212-03-124

# PLAN de la présentation

1. Mise en contexte
2. Portrait
  - Génération des matières
  - Installations de traitement
  - Quelques défis
3. Processus de révision et de concertation du plan



Réduire



Réutiliser



Recycler

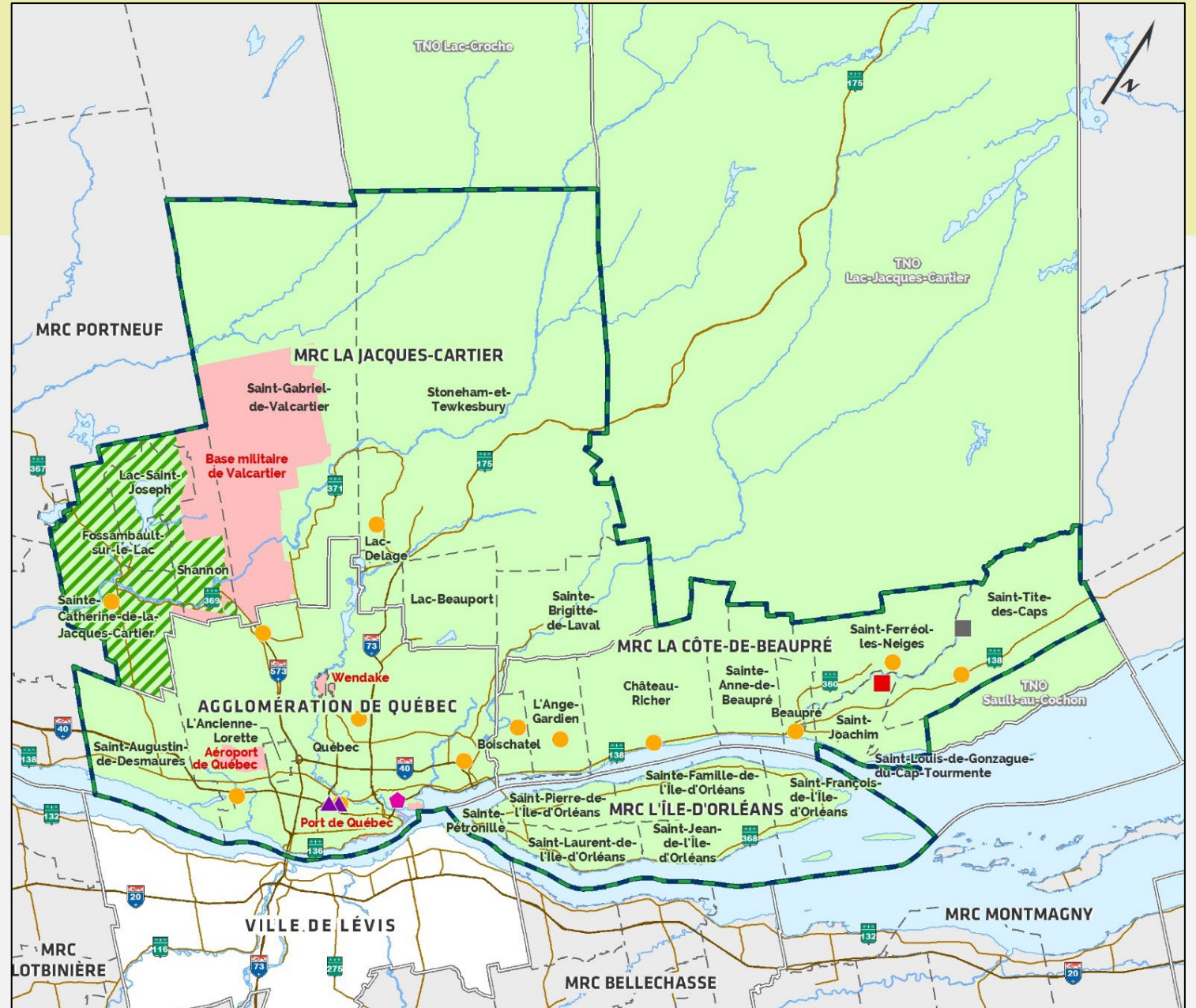


Valoriser

# 1. MISE EN CONTEXTE

# TERRITOIRE du PMGMR 2016-2021

- 671 023 habitants (2019)
- 27 municipalités locales
- 4 composantes :  
Agglomération de Québec,  
MRC de L'Île-d'Orléans, MRC de La Côte-de-Beaupré et  
MRC de La Jacques-Cartier
- La Ville de Lévis est hors du territoire d'application
- Nombre d'installations :  
41 sur le territoire de la CMQ



# OBJECTIFS

	Objectifs de la Politique québécoise* (2011-2015)	Situation en 2013 (selon inventaire des MR du PMGMR 2016-2021)	Objectifs spécifiques pour la CMQ (PMGMR 2016-2021)
Quantité de matières éliminées par kg, par personne, par année	700 kg/hab/an	893 kg/hab/an	602 kg/hab/an
Taux de matières organiques valorisées	60 %	29 %	62 %
Taux de matières recyclables récupérées	70 %	55 %	70 %
Taux de résidus de CRD récupérés	70% et 80 % pour le béton, la brique et l'asphalte	83 %	89 %
Taux de RDD et des autres résidus récupérés	N/A	35 %	51 %

\*Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 2011-2015

# 2. PORTRAIT

## Matières générées

# SYNTHÈSE de l'inventaire (2013)

- Sur le territoire, **1 241 603** tonnes de matières ont été générées
- Le taux de récupération global est de **54 %**.
- La catégorie des débris de **construction, rénovation et de démolition (CRD)** est le **plus gros générateur**, notamment les agrégats, devant les matières organiques.
- Les taux de récupération des matières organiques (29 %) et des RDD (35 %) sont faibles.



Ce qui représente l'équivalent d'environ 177 372 camions d'un chargement de 7 tonnes sur la route pendant 1 an

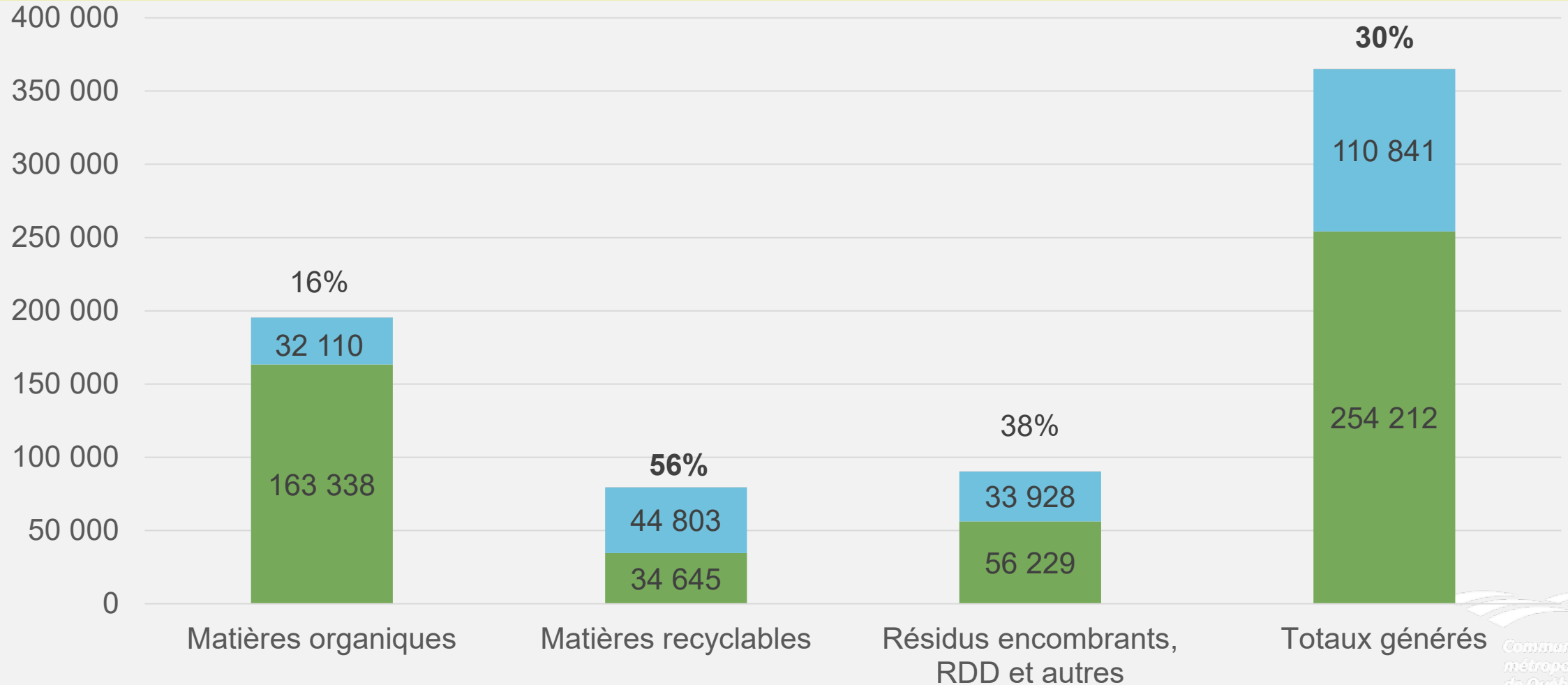
---

ou environ 486 camions par jour sur la route pendant 365 jours pour gérer nos matières résiduelles

- **Une révision de l'inventaire est présentement en élaboration.**

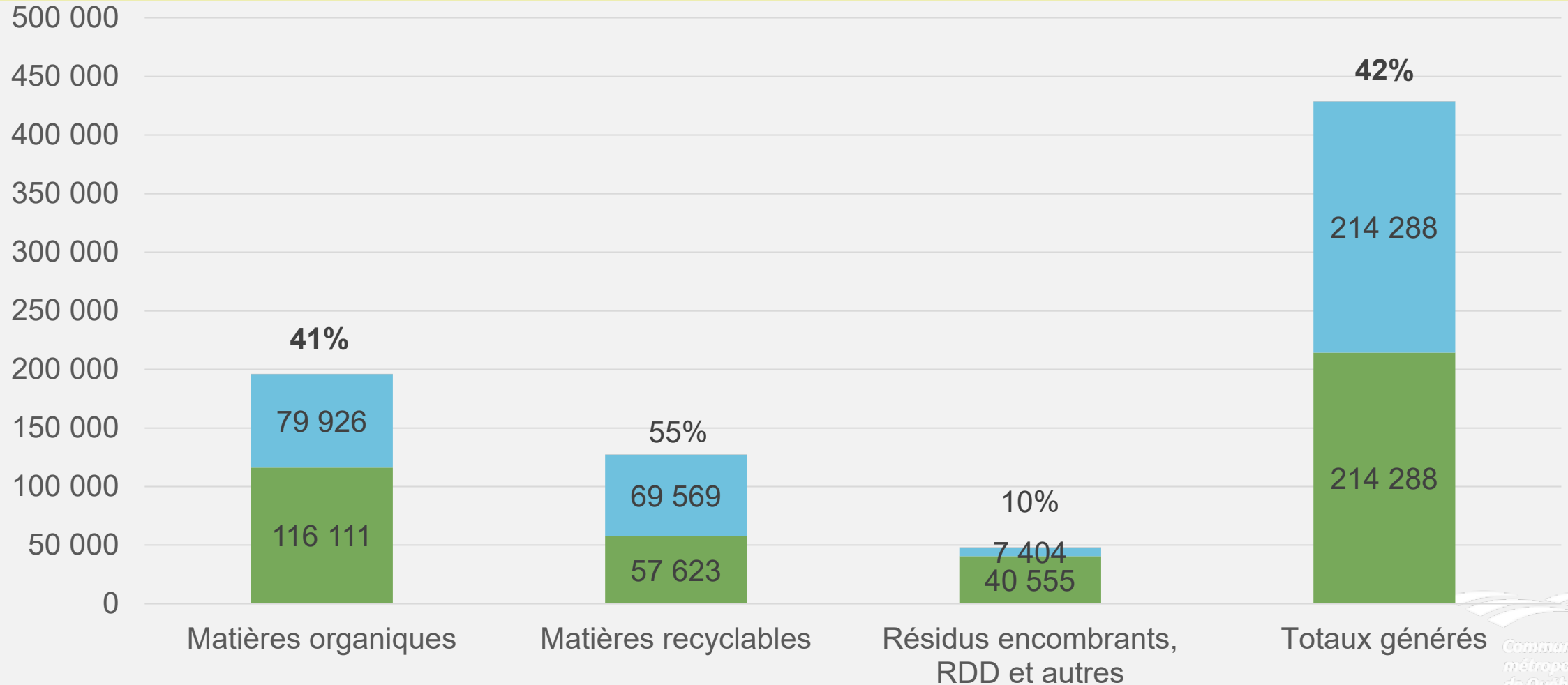
# SECTEUR résidentiel

■ Éliminées ■ Mises en valeur ■ Taux de récupération



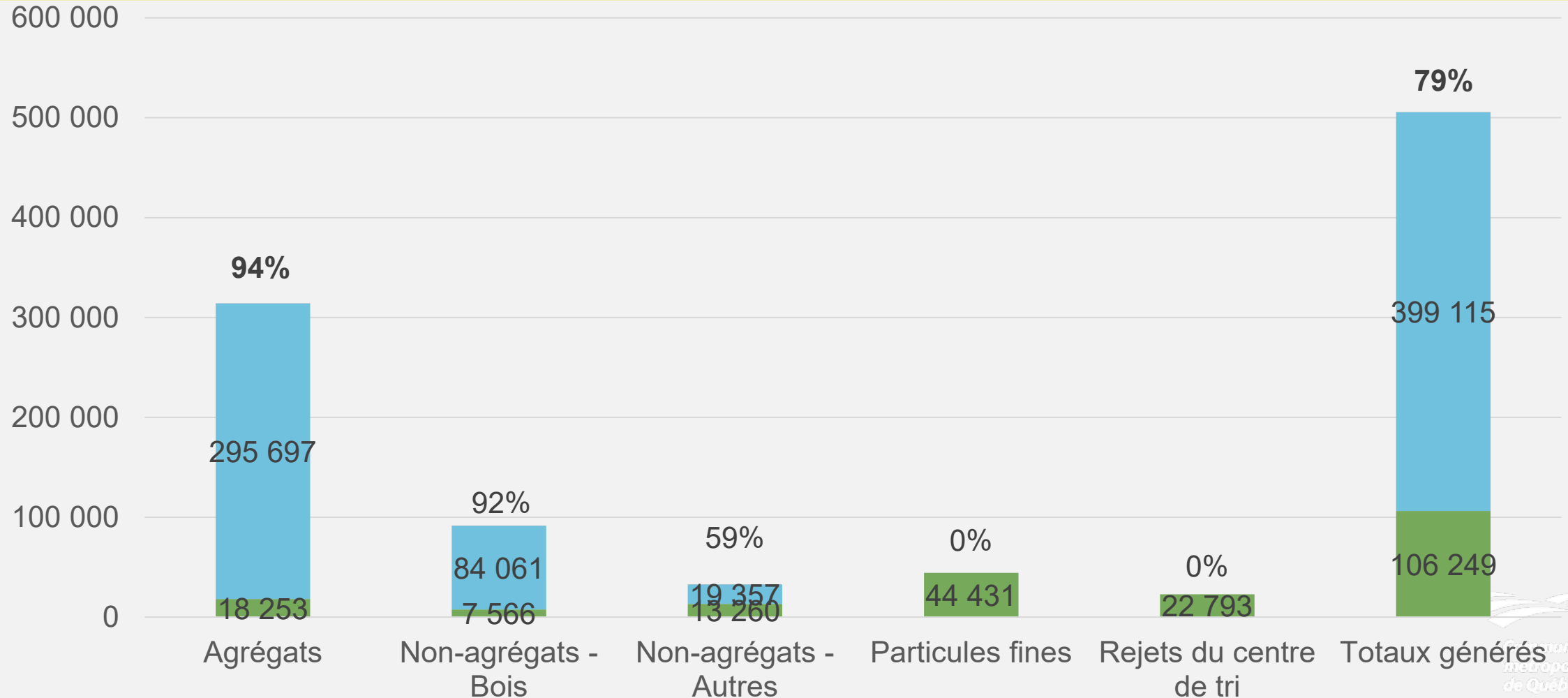
# SECTEUR ICI

■ Éliminées ■ Mises en valeur ■ Taux de récupération



# SECTEUR CRD

■ Éliminées ■ Mises en valeur ■ Taux de récupération



# SECTEURS de génération

## CRD

Le secteur CRD est le **plus gros générateur** et présente le meilleur taux de récupération (79 %).

## ICI

Le taux de récupération dans les ICI est plus élevé que dans le résidentiel (42 %).

## RÉSIDENTIEL

Le secteur résidentiel est responsable d'environ **44 % du total des matières éliminées.**



# SYNTHÈSE par composante

- Le territoire de l'Agglomération de Québec génère près de **89 %** des matières résiduelles.
- Les MRC de L'Île-d'Orléans, de La Côte-de-Beaupré et de La Jacques-Cartier génèrent environ **11 %** des matières résiduelles.
- Les taux de récupération varient de **53 % à 65 %** sur le territoire.



# 2. PORTRAIT

## Installations de traitement

# INSTALLATIONS de traitement

Installations de traitement et mise en valeur sur notre territoire (écocentres, centre de tri de matières recyclables et centre de tri CRD)

21

Installations en élimination (LET, centre de transbordement et incinérateur)

4

Installations de traitement des boues (stations)

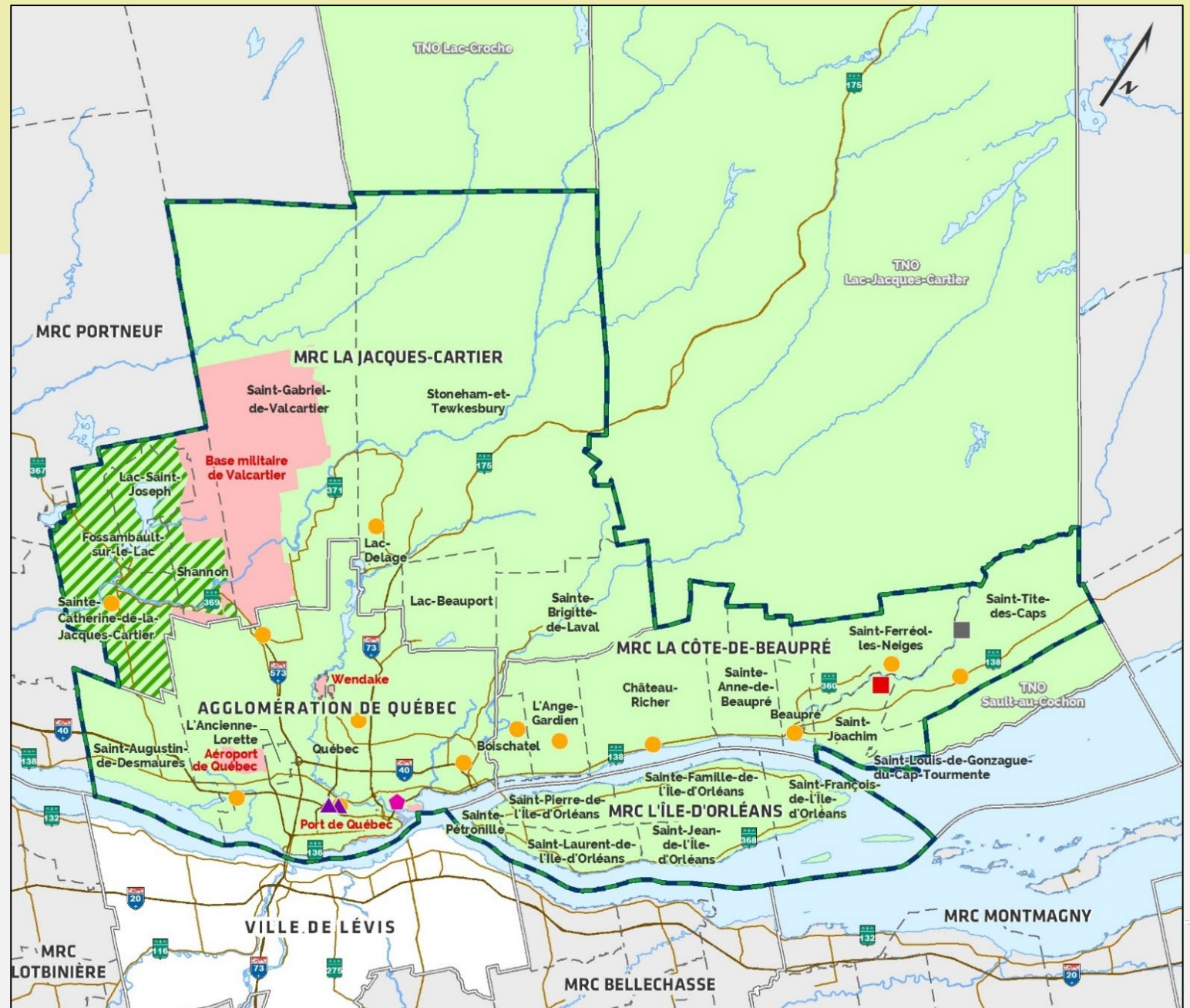
16

Total sur le territoire de la CMQ

41

Total des installations hors territoire

15



# INCINÉRATEUR de la Ville de Québec

- Quantité traitée en 2020 : 245 345 tonnes
- Capacité maximale de traitement annuelle : 312 000 tonnes
- Reçoit les ordures ménagères des secteurs résidentiel, institutionnel, commercial et industriel de l'ensemble de la Ville de Québec et des municipalités régionales de comté (MRC) voisines.
- Les boues des deux stations de traitement des eaux usées y sont également déshydratées, séchées et incinérées.

# CENTRE de biométhanisation de l'agglomération de Québec (CBAQ)

- Mise en opération prévue en 2021 pour les boues et 2022 pour les résidus alimentaires
- Capacité totale de l'équipement : 182 600 tonnes/an
- Traitera les résidus alimentaires (86 600 tonnes/an) et les biosolides (matières provenant de la station d'épuration des eaux usées - 96 000 tonnes/an)
- Collecte par sacs de couleur
- Transformation de la matière organique en gaz naturel renouvelable, production de digestat (fertilisant) et création de sulfates d'ammonium (engrais)

# LIEU d'enfouissement technique (LET)

## Saint-Joachim

- Dessert la population de Québec, des MRC de La Côte-de-Beaupré, de L'Île-d'Orléans et de l'est de la MRC de La Jacques-Cartier
- De 20 à 25 camions y transitent chaque jour de semaine
- Matières acceptées : provenance domestique et commerciale incluant les cendres de l'incinérateur
- Un peu moins de 100 000 tonnes de résidus enfouies annuellement, dont environ 65 % de cendres (incinérateur)
- À ce rythme, la durée de vie du lieu d'enfouissement est d'environ **60 ans**

# CENTRE DE TRI de la Ville de Québec

- Quantité traitée en 2020 : 64 400 tonnes
- Propriété de la Ville de Québec, mais opéré par la Société VIA, un OBNL d'économie sociale qui fait de la réinsertion socioprofessionnelle d'employés avec limitation fonctionnelle
- Équipé à la fine pointe de la technologie : 8 trieuses optiques, séparateur à courant de Foucault, tri balistique, équipement d'implosion du verre, système d'aspiration des sacs et pellicules plastiques avec presse dédiée, etc.
- Taux de rejets en 2020 : 3 % (donc 97 % des matières reçues ont été mises en valeur)
- 81 % des matières reçues en 2020 ont été traitées localement, alors que 19 % ont été exportées

# 2. PORTRAIT

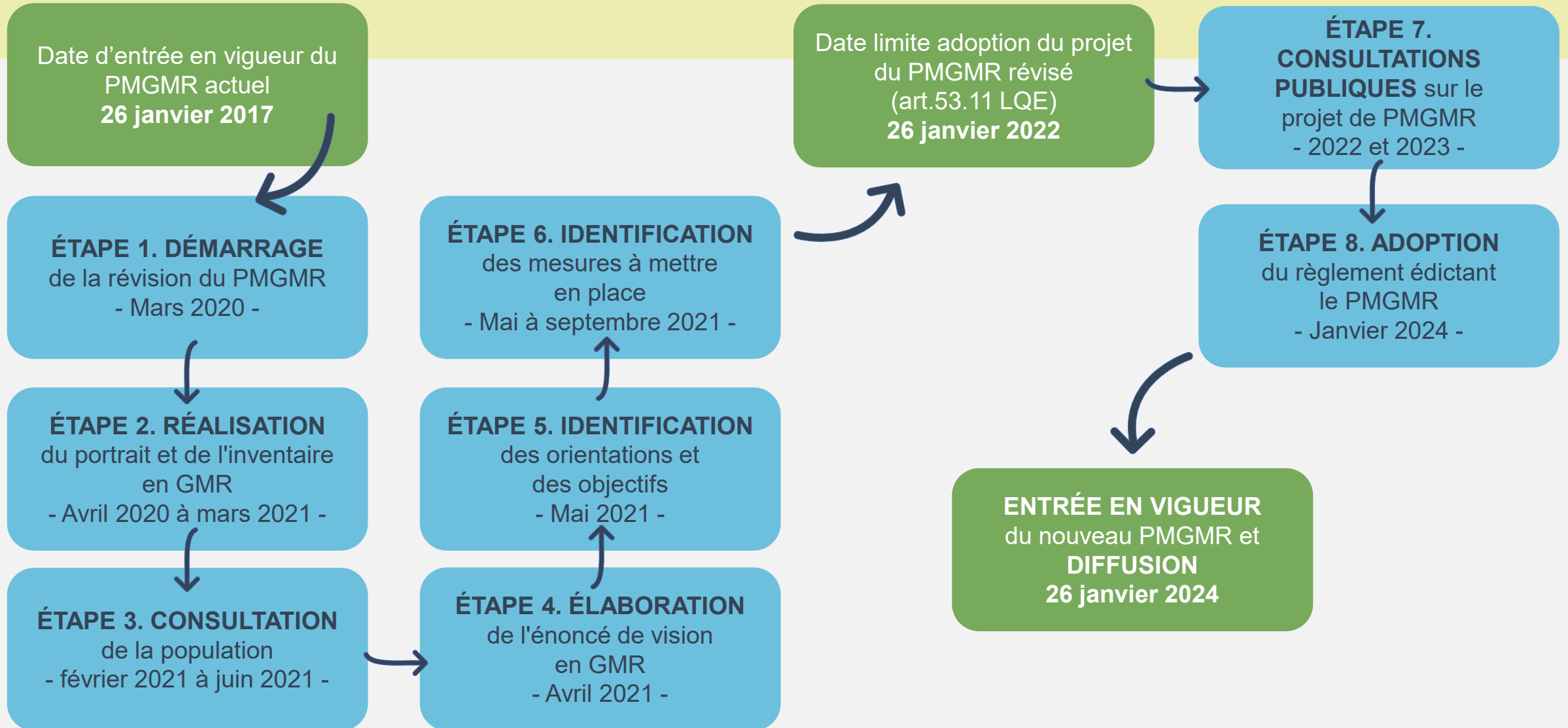
## Défis

# QUELQUES défis sur le territoire

- Adhésion et participation de la population à la collecte des matières organiques
- Importance de l'information, de la sensibilisation et de l'éducation (ISÉ)
- Intensification de la lutte au gaspillage
- Manque d'informations sur les impacts liés à la modernisation de la collecte sélective et de la consigne
- Réduction à la source et diminution de la surconsommation
- Optimisation de la chaîne de valeur des produits
- Diminution de l'utilisation des produits à usage unique
- Importance de reconnaître la valorisation énergétique issue de la vapeur
- Diminution des émissions de GES liées au transport

# 3. PROCESSUS DE RÉVISION ET DE CONCERTATION DU PMGMR

# ÉTAPES CLÉS du processus de révision





**MERCI!**